

# Choix et alternance de langues dans une conversation bilingue/exolingue entre deux locutrices algériennes immigrée/non-immigrée

Mohammed Zakaria Ali-Bencherif  
Doctorant, Université de Tlemcen



Synergies Algérie n° 5 - 2009 pp. 119-137

**Résumé :** *Cet article traite de la question du choix et de l'alternance codiques en situation de contact de langues. Il s'agit plus particulièrement d'une analyse quantitative portant sur les énoncés produits et reçus à partir d'une conversation bilingue qui s'est déroulée entre une locutrice immigrée et sa partenaire non-immigrée. L'objectif de la quantification des unités de la conversation est de caractériser les choix de langues opérés par les locutrices ainsi que le poids de l'alternance codique dans leurs échanges langagiers. Par ailleurs, la fréquence de l'emploi de l'une ou l'autre langue ou les deux à la fois nous amène, eu égard à l'asymétrie des répertoires, à rendre compte de l'adaptation de chacune des deux locutrices à sa partenaire.*

**Mots-clés :** *Contact de langues, choix et alternance codiques, conversation bilingue/exolingue, asymétrie croisée, longueur moyenne des énoncés.*

**Abstract:** *The present article is an investigation of language choice and code-switching in language contact situation. The study is based on the quantitative analysis of utterances produced during a bilingual conversation between two interlocutors, one Algerian and the other French, originally from Algeria. The aim behind the quantification of utterances is to characterize the interlocutors' language choices as well as the code switching during their language transactions. In rough the frequency one of language uses the other, or both of them, in spite of the asymmetry of both repertoires, the two interlocutors manage to accommodate to each other.*

**Keywords:** *Language contact, choice and code switching, bilingual conversation, asymmetry, Mean length of utterance.*

**المخلص:** يتعرض هذا المقال لمناقشة الاختيار والتناوب اللغويين في الحالات التواصلية. و تتناول الدراسة على وجه الخصوص التحليل الكمي للملفوظات مُنتجة في محادثات مزدوجة اللغة جرت بين المتحدثين واحدة مغتربة و الثانية غير مغتربة. والهدف من تكميم وحدات المحادثة هو وصف الخيارات اللغوية التي قامت بها المتكلمتين بالإضافة إلى أثر التناوب اللغوي في التبادلات اللسانية. علاوة على ذلك، فإن تواتر في استعمال لغة واحدة، أو مزيج من الاثنتين، يؤدي بنا إلى تبيان تكيف المتكلمتين مع بعضهما البعض.

**الكلمات المفتاحية:** الاختيار والتناوب اللغويين، محادثات مزدوجة اللغة، وحدات المحادثة، معدل وحدات المحادثة.

## 1. Introduction

Notre objectif est d'analyser la fréquence du choix et des alternances codiques dans une conversation bilingue entre deux locutrices, l'une immigrée et l'autre non-immigrée. Nous émettons l'hypothèse que dans les conversations entre les locuteurs immigrés/non-immigrés, il y a des éléments qui relèvent du bilinguisme et d'autres qui relèvent de l'exolinguisme. Nous supposons également, malgré la prépondérance de l'une ou l'autre langue dans la conversation bilingue entre l'immigrée et sa partenaire, que le choix et les alternances codiques assurent une adaptation mutuelle. Ceci nous conduit à nous consacrer à l'analyse des pratiques langagières afin de rendre compte de la compétence bilingue des locutrices qui présentent des asymétries de part et d'autre quant à la mobilisation des ressources de l'arabe dialectal et du français. Ainsi, nous dirons *a priori*, qu'il s'agit d'une compétence bilingue originale qui est ajustée à la fois par les échanges et par la mobilisation des ressources respectives des locuteurs.

Bien que les locutrices soient conscientes à la fois des asymétries des répertoires et des compétences bilingues qu'elles manifestent, leurs pratiques langagières révèlent de nombreuses caractéristiques et indices qui déterminent l'investissement, le choix et la négociation des ressources langagières ainsi que la gestion des échanges. Il est donc essentiel de déterminer dans quelle mesure et dans quelles situations les locutrices choisissent les deux langues et avec quelle fréquence. Ainsi, nous essaierons de repérer des indices et des observables qui permettent de définir leur compétence bilingue et la gestion des interactions.

Dans un premier temps, nous présenterons sommairement la démarche méthodologique adoptée. Ensuite, nous traiterons par une approche quantitative la part de l'arabe dialectal et du français, voire les deux à la fois (alternées), dans la conversation et pour chacune des deux locutrices. Nous nous intéresserons enfin, aux alternances codiques pour cerner la compétence bilingue des locutrices comme solution permettant le maintien des interactions.

## 2. Méthodologie

Notre étude se base sur une conversation d'une durée de 31 minutes et 23 secondes enregistrée au sein d'un milieu familial auprès de deux locutrices, l'une descendante de l'immigration algérienne en France (Farida) en vacances en Algérie et l'autre non-immigrée (Amaria). Le choix de les enregistrer au sein de la maison familiale est motivé par des raisons d'ordre méthodologique étant donné que la famille est devenue un terrain d'investigation privilégié pour étudier les pratiques langagières (Deprez, 1999a, 2000).

L'enregistrement de la conversation a été fait dans la chambre d'Amaria grâce à un magnétophone que nous lui avons remis et qu'elle a disposé discrètement sous la table. Plusieurs thèmes ont été abordés soit parce qu'ils intéressaient les locutrices soit parce que l'une d'entre elles voulait en parler.

Les changements sont marqués par des interruptions et par l'amorçage de nouveaux thèmes qu'Amaria suggère souvent sous forme de questions. Tout au

long de la conversation qui a duré 31 minutes 23 secondes, Farida et Amaria ont parlé des ancêtres de Farida, de la famille, des proches, du Ramadhan, de la maîtrise des langues et du quotidien des immigrés en France et en Algérie. Les deux locutrices ont été également soumises à un entretien semi-directif à visée compréhensive pour avoir des informations sur leur passé langagier (biographie langagière) et sur leurs attitudes vis-à-vis de leur propre façon de parler.

### 3. Biographie et profils langagiers des participantes

Le tableau ci-dessous synthétise quelques données concernant l'identité des deux participantes. Nous avons pris en compte l'âge, le lieu de naissance et de résidence, la situation familiale, le niveau d'instruction, les contacts sociaux avec les langues qu'elles parlent et la connaissance de celles-ci. Il est à préciser que ces données relatives à la biographie et aux profils langagiers (Molinié, 2006) nous servent de repères pour déterminer les caractéristiques du répertoire verbal des deux locutrices.

Prénoms des locutrices	Amaria	Farida
Age	31 ans	28 ans
Lieu de naissance	Tlemcen (Algérie)	Lille (France)
Lieu de résidence	Tlemcen (Algérie)	Lille (France)
Situation familiale	Mariée	Mariée
Niveau d'instruction	9 <sup>ème</sup> AF	Baccalauréat +
Contacts sociaux avec l'arabe	Usage courant	Selon les circonstances
Contacts sociaux avec le français	Selon les circonstances	Usage courant
Connaissance de l'arabe	Bonne	Moyenne
Connaissance du français	Moyenne	Bonne

Tableau 1. *Tableau récapitulatif de la biographie des locutrices et leurs profils langagiers.*

Farida, âgée de 28 ans, est née et vit en France (Lille, Nord Pas-de-Calais). Elle est titulaire d'un bac comptabilité, examen au cours duquel elle a d'ailleurs passé une épreuve d'arabe dialectal algérien à l'oral. Elle est mariée à un Algérien qui a émigré il y a cinq ans, et mère d'une fille d'un an et demi. Elle est conseillère téléphonique (dans la vente par correspondance) depuis un an. En ce qui concerne les langues, elle nous a affirmé qu'elle emploie très souvent le français et l'arabe dialectal que ce soit en Algérie ou en France. Elle vient chaque année en Algérie depuis son enfance.

Amaria est âgée de 31 ans. Elle est née et vit en Algérie et a quitté l'école à l'âge de 15 ans ; elle est par ailleurs mariée, sans enfants, couturière de profession. Le français représente pour elle une langue de communication qui a toujours eu une place dans son environnement social à côté de l'arabe dialectal. Elle a affirmé qu'elle les a toujours utilisées d'une manière alternée selon les circonstances avec les membres de sa famille, même si parfois l'usage

se limite à quelques mots ou expressions. Quant à la présence des immigrés, ils représentent pour elle non seulement une population établie en France mais une partie de son vécu. Elle précise que c'est des membres de la famille qui n'ont jamais coupé les liens avec le pays. Ils ont une partie de leur vie ici, notamment les proches avec qui elle passait parfois jusqu'à deux mois. Il s'agit notamment de cousins et cousines nés ou ayant immigré après leur mariage.

#### **4. Quantification des ressources du répertoire verbal mobilisées dans la conversation**

Les interactions entre les deux locutrices, l'immigrée et la non-immigrée, révèlent de par les asymétries des répertoires, une compétence bilingue de part et d'autre : soit en alternant les deux langues, soit en choisissant l'une ou l'autre langue dans leurs échanges<sup>1</sup>. En effet, la comparaison à partir de la quantification des items des deux langues dans les conversations permet d'observer l'usage du parler bilingue et le poids de chacune des deux langues. La prise en compte des énoncés produits et des énoncés reçus par les deux locutrices en arabe dialectal et en français nous permet de caractériser aussi bien les choix de langue effectués par les locutrices que le poids des langues dans les échanges ainsi que les possibilités d'appropriation et de réactivation du répertoire verbal de chacune d'entre elles.

Pour étudier les choix et les alternances codiques, nous avons opté pour une approche quantitative. Cette dernière permet, d'un côté, de dégager les indices à partir desquels nous pouvons étudier le poids des deux langues dans les interactions, et de l'autre, de caractériser les choix opérés par les locutrices ainsi que la fréquence des alternances codiques. Trois indices sont à prendre en considération : le nombre des unités en arabe dialectal et en français, la nature des tours de parole et la longueur moyenne des énoncés.

Nous avons d'abord procédé au calcul des unités produites par les deux locutrices en arabe dialectal et en français dans la conversation. Ensuite, nous avons dégagé la nature des tours de parole (notamment le vecteur langagier) en les quantifiant par langue (arabe dialectal et français), en tenant compte de ceux mixtes (en arabe dialectal et en français) et de ceux nuls (ne contenant aucun élément verbal audible). Enfin, nous avons mis en évidence la longueur moyenne des énoncés<sup>2</sup> afin de cerner la compétence bilingue des locutrices plus précisément l'endurance dans les deux langues (selon les choix des locutrices) et les deux à la fois. Il faut rappeler que l'un des objectifs de notre analyse est de dégager à travers le changement et les alternances de langues ce qui relève d'une compétence bilingue voire exolingue qui permet à chaque locutrice de converger avec sa partenaire lors des interactions.

La mobilisation des ressources linguistiques et la façon dont les locutrices les investissent dans leurs conversations nous permettent de distinguer dans bien des cas, ce qui relève du bilinguisme et ce qui relève d'une asymétrie du répertoire voire d'une situation exolingue. De même que la mobilisation des ressources relatives aux deux langues par une locutrice, permet la réactivation<sup>3</sup> de la langue qui n'est pas bien maîtrisée ou peu utilisée (voire désactivée)<sup>4</sup> par son interlocutrice.

Chaque locutrice emploie les langues de son répertoire de façon différente et selon des stratégies précises. Notre point de départ ici est la prise en compte du critère quantitatif dont la visée est de rendre compte de la récurrence et de la fréquence des deux langues dans les conversations suivant la répartition des items en arabe dialectal, en français et mixtes. Rappelons que le but de la quantification des ressources langagières mobilisées lors des interactions est de voir laquelle des deux langues domine et chez quelle locutrice.

### **5. Calcul et analyse de la fréquence des unités (par langue et par locutrice) pour l'étude du choix et des alternances codiques dans la conversation**

Avant de passer à l'analyse des données, il nous semble nécessaire de préciser que les normes ayant servi pour le comptage des items de l'arabe dialectal et du français sont inspirées en partie de la recherche menée par Louise Dabène et Jacqueline Billiez (1988) sur les pratiques langagières des jeunes issus de l'immigration algérienne à Grenoble.

Nous avons opté pour cette méthode (normes arbitraires présentées en annexe) car il nous a été plus difficile au départ de compter les unités de l'arabe dialectal ou encore de certains emprunts accommodés surtout qu'il est question d'une transcription orthographique. De plus, nous pouvons souligner un certain nombre d'éléments morpho-phonologiques produits différemment<sup>5</sup> par les trois locutrices que ce soit en arabe dialectal ou en français. Par ailleurs, se pose le problème du morphème lié ; dans le cas des unités en arabe dialectal, il s'agit de lexicalisation et de figement.

C'est la raison pour laquelle nous avons transcrit certains termes en regroupant plusieurs items en bloc<sup>6</sup> (déterminant, marques de déclinaisons qui contiennent le sujet et l'objet, les démonstratifs, les possessifs, etc.). Il s'agit en fait d'un comptage basé sur les unités produites par chaque locuteur et par référence à la langue ou les langues utilisées. Ainsi, nous pouvons distinguer les unités de l'arabe dialectal insérées dans des segments en français, les unités du français insérées dans des segments en arabe dialectal et les tours de parole monolingues en arabe dialectal. Outre la quantification des unités des deux langues et les caractéristiques des tours de parole (mixtes/monolingues) nous calculons la longueur moyenne des énoncés produits par chaque locutrice.

Pour ce qui est de la nature des tours de parole, nous avons distingué trois catégories : les tours de parole monolingues où nous avons les tours de parole en arabe dialectal, les tours de parole en français, les tours de parole mixtes (bilingues) et les tours de parole nuls (sans aucun élément verbal). Les tours de parole monolingues correspondent à l'usage exclusif de l'arabe dialectal ou du français. Dans le cas de l'arabe dialectal, les emprunts accommodés et adaptés (Hamers & Blanc, 1983) insérés dans des tours de parole en arabe dialectal sont considérés et comptabilisés comme des termes de l'arabe dialectal<sup>7</sup>. Dans les tours de parole mixtes, on trouve les ressources de l'arabe dialectal et du français allant d'une seule unité ou plus pour chacune des deux langues. Enfin, les tours de parole nuls correspondent soit à un segment inaudible voire incompréhensible que nous étions incapable de transcrire, soit

à une participation avec des moyens non verbaux : hochement de tête, soupirs, sourires et gestes alternatifs par lesquels une locutrice ratifie ou refuse les propos de son interlocutrice.

Comme nous l'avons fait remarquer plus haut, les caractéristiques linguistiques des tours de parole nous permettent de distinguer entre choix de langues et alternances codiques. Ainsi, nous parlerons de choix de langues quand les locutrices utilisent l'une ou l'autre langue sous forme de tour de parole monolingue ; et d'alternances codiques quand les locutrices produisent des tours de parole mixtes ou bilingues.

## **6. Le poids des langues dans les échanges entre les deux locutrices**

Les tableaux ci-dessous illustrent les résultats répartis en deux catégories "arabe dialectal et français" obtenus dans la conversation. Les tableaux contenant des données statistiques correspondent aux spécificités de chaque conversation. Les histogrammes illustrent d'une manière graphique les données mentionnées dans chaque tableau. Ils rendent plus apparents les écarts soulevés dans les tableaux contenant les données chiffrées.

Dans la première série de calculs, nous nous intéressons à la fréquence de l'arabe dialectal et du français dans la conversation. Puis nous analysons le poids des deux langues pour chaque locutrice. Dans la seconde série de calculs nous analysons pour chaque locutrice les caractéristiques des tours de parole monolingues, mixtes et nuls dans la conversation. Enfin, nous examinons la longueur moyenne des énoncés de chacune des locutrices dans la conversation.

Dans la première comme dans la deuxième série de calculs, nous examinons les pourcentages concernant chaque langue et chaque locutrice. Il s'agit en effet de faire une lecture des données verticalement et horizontalement. Par exemple, pour le premier indice (c'est-à-dire la part des langues par locutrice) les pourcentages qu'on analyse verticalement se rapportent aux poids de chacune des deux langues dans la conversation. Alors que les pourcentages qu'on analyse horizontalement concernent l'emploi de chaque langue par locutrice. Il en est de même pour les totaux qui renvoient au total des unités dans l'ensemble de la conversation. Pour ce qui est du deuxième indice qui concerne les caractéristiques linguistiques des tours de parole, il y a les pourcentages relatifs au nombre de tours de parole produits par locutrice qui se lisent verticalement et ceux relatifs aux vecteurs langagiers qui se lisent horizontalement.

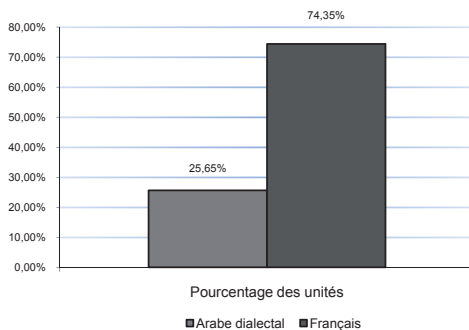
## **7. Une conversation bilingue: prépondérance du français et convergences par les tours de parole mixtes**

D'emblée, le français apparaît comme langue « matrice » (Myers-Scotton, 1993) puisqu'elle est quantitativement dominante dans les échanges. Ainsi, le pourcentage des unités en français est très élevé comparé avec celui de l'arabe dialectal. Cela n'empêche pas que l'arabe dialectal soit souvent dominant dans la conversation ; il arrive que le nombre des unités en arabe dialectal dans certaines séquences mixtes soit supérieur à celui des unités en français. Ceci

s'explique par le fait que Farida produit davantage d'unités en français, tandis qu'Amaria qui produit plus d'énoncés mixtes. Cette tendance reste prégnante dans la conversation mais avec quelques fluctuations qui sont relatives aux thèmes, à la situation et aux participantes.

Nombre des unités en arabe dialectal	(1410/5497) 25,65 %
Nombre des unités en langue française	(4087/5497) 74,35 %
<b>Total</b>	<b>5497</b>

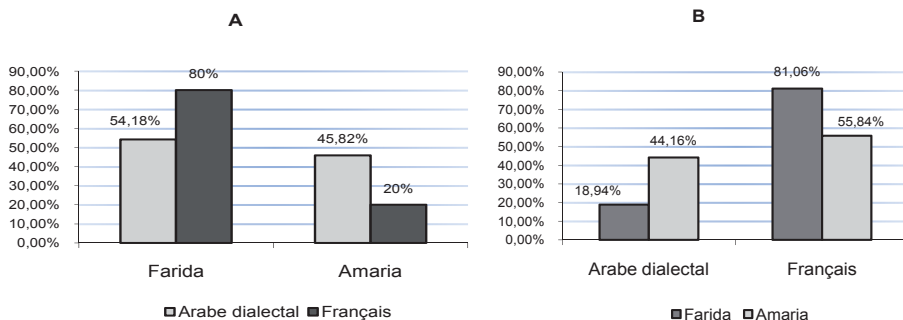
Tableau 2 : Pourcentage des unités en arabe dialectal et en français dans la conversation.



Graphique 1 : Le poids des langues dans la conversation.

Locutrice \ Langue	Arabe dialectal		Français		Total
	Unités	%	Unités	%	
Farida	764	18,94 %	3270	81,06 %	4034
	54,18 %		80 %		
Amaria	646	44,16 %	817	55,84 %	1463
	45,82 %		20 %		
Total	1410	25,65 %	4087	74,35 %	5497
				100 %	

Tableau 3 : Pourcentage des unités produites (en arabe dialectal et en français) par chaque locutrice.



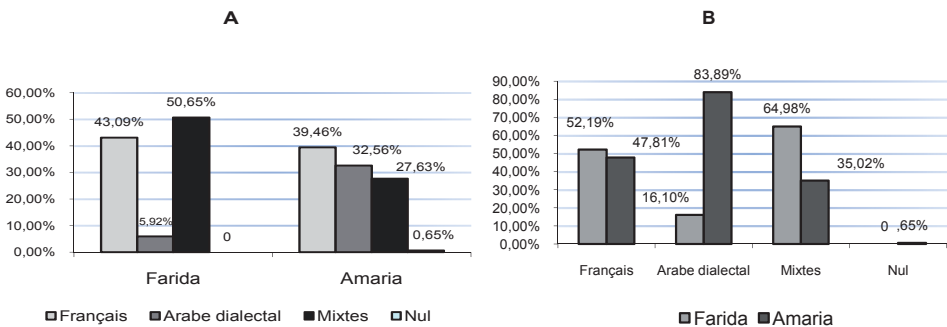
Graphique 2 (a et b) : Les tendances relatives au premier indice de la conversation.

Le pourcentage des unités en français s'élève à 74,35 % (soit 4087 unités) contre 25,65 % pour l'arabe dialectal (soit 1410 unités)<sup>8</sup>. Sur l'ensemble des unités de la conversation, qui est de 5497, Amaria a produit 646 unités en arabe dialectal (soit 45,82 %) contre 764 pour Farida (soit 54,18 %). Pour la langue française, Farida a produit 3270 unités (soit 80 %) tandis qu'Amaria en a produit 817

(soit 20 %). Notons à partir du Tableau 3 que Farida a produit un total de 4034 unités (soit 73,38 %) contre 1463 unités produites par Amaria (soit 26,62 %). En ce qui concerne le nombre des unités produites en arabe dialectal, il est de Farida 764 unités (soit 18,94 %) pour Farida contre 3270 en français (soit 81,06 %) et de 646 pour Amaria soit 44,16 % contre 817 unités en français (soit 55,84 %). Les écarts soulignés par langue et par locutrice montrent à la fois l'emploi moindre de l'arabe dialectal par rapport au français et l'adaptation de chacune des locutrices à sa partenaire, surtout de la part d'Amaria qui converge en français vers Farida. Nous constatons un léger écart entre Farida et Amaria en ce qui concerne l'arabe dialectal comparé avec le nombre des unités produites en français par les deux locutrices. Nous pouvons expliquer ces différences à partir de plusieurs facteurs : la situation<sup>9</sup>, le répertoire verbal, les thèmes abordés, la position sociale et les places conversationnelles des deux locutrices. Pour ce dernier facteur, tout semble indiquer que Farida est beaucoup plus « prolifique » que son interlocutrice qui ne cesse d'ailleurs de l'interroger sur son quotidien en France et sur ses vacances en Algérie<sup>10</sup>. Cette situation en questions-réponses fait qu'Amaria participe autant mais avec des énoncés moins longs que ceux produits par Farida. Cependant, la position d'Amaria en tant que réceptrice l'amène dans beaucoup de séquences à ajuster sa façon de parler à celle de Farida et à construire des énoncés mixtes.

Locutrices	Farida	Amaria	Total TP
TP : français	52,19 % (131/251) 43,09 %	47,81 % (120/251) 39,46 %	251 (41,28 %)
TP : arabe dialectal	16,10 % (19/118) 5,92 %	83,89 % (99/118) 32,56 %	118 (19,41 %)
TP : mixtes	64,98 % (154/237) 50,65 %	35,02 % (83/237) 27,63 %	237 (38,98 %)
TP : nul	00	02 0,65 %	02 (0,33 %)
Total par locutrice	304 (50 %)	304 (50 %)	608 (100 %)

Tableau 4 : Les spécificités linguistiques des tours de parole dans la conversation.



Graphique 3 (a et b) représentant les tendances relatives au deuxième indice de la conversation.



Dans cette conversation de 608 tours de parole, nous trouvons des tours de parole où le français est utilisé d'une manière intensive et où le choix de langue est souvent non marqué, ce qui correspond à ce que Bloom et Gumperz (1972) appellent alternances codiques conversationnelles (métaphoriques).

Ce qui laisse entendre également une adaptation de la parole à la situation. Et c'est à travers les alternances métaphoriques que les changements de langues s'opèrent au niveau intra-phrastique et qui correspondent à ce que Louise Dabène et Jacqueline Billiez, (1988) et de Louise Dabène (1994) appellent des alternances codiques « intra-actes », caractérisées par la production de deux types d'alternances : segmentales et unitaires. Toutes deux nous permettent de prendre en compte la longueur des énoncés et par là d'opérer la distinction entre l'alternance codique et l'emprunt spontané.

Toutefois, la répartition des deux langues en tours de parole monolingues (en arabe dialectal ou en français) et mixtes (en arabe dialectal et en français) révèlent, malgré les écarts soulignés dans les deux graphiques (A et B), que la fréquence des tours de paroles mixtes est presque aussi importante que celle des tours de parole monolingues en français : 237 tours de parole, dont 84 produits par Amaria (soit 35,02 %) et 154 par Farida (soit 64,98 %).

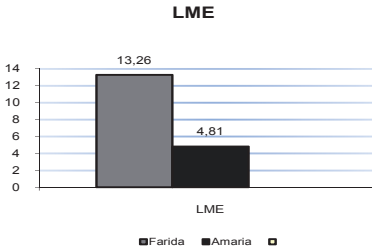
Ce qui veut dire que Farida s'adapte par les tours de parole mixtes plus que par l'arabe dialectal complet (5,92 % de tours de parole en arabe dialectal sur l'ensemble des tours de parole de Farida), alors qu'Amaria utilise plus le français tout en maintenant l'arabe dialectal à un niveau très élevé. Nous pouvons relever d'autres indices sur le poids des deux langues et sur la concomitance concernant leur répartition par tour de parole : Farida produit moins de tours monolingues en arabe dialectal (19 tours de parole, soit un taux de 16,10 %), qu'Amaria qui en a produit 99 (soit 84,61 %). En outre, le nombre de tours de parole en français est de 131 soit 52,19 % tours pour Farida et 120 pour Amaria soit 47,81 %.

Les résultats retenus montrent non seulement la convergence entre les deux locutrices mais aussi un bilinguisme équilibré chez Amaria alors que Farida révèle une langue forte dont le taux s'élève à 52,19 % par rapport aux autres types de tours de parole. Mais cela n'est pertinent que lorsque les écarts soulignés entre Farida et Amaria en ce qui concerne le poids des deux langues et les caractéristiques des tours de parole sont mis en corrélation. Les trois indices, rappelons-le, permettent de cerner le degré de bilinguisme et de déterminer les caractéristiques de la conversation bilingue entre les locutrices (immigrée/non-immigrée), notamment le choix de langues et les alternances codiques.

Comme nous l'avons souligné, la longueur moyenne des énoncés est un indicateur important à prendre en compte pour apprécier le parler bilingue.

LME pour les TP de Farida	13,26
LME pour les TP de Amaria	04,81
LME Pour l'ensemble de la conversation	<b>09,04</b>

Tableau 5 : *Longueur moyenne des énoncés pour chaque locutrice et pour l'ensemble de la conversation.*



Graphique 5 : *Le troisième indice de la conversation.*

Nous constatons à travers le *tableau 5* que la longueur moyenne des énoncés pour l'ensemble de la conversation est de 9,04 unités par séquence. Nous relevons une moyenne de 13,26 unités par séquence pour Farida et de 4,81 unités par séquence pour Amaria.

Nous remarquons que Farida a produit des séquences plus longues que celles d'Amaria, ce qui explique les écarts relatifs aux pourcentages des unités obtenues dans les deux langues concernant le premier indice (*cf. les données du Tableau 3*). Bien que les chiffres montrent qu'Amaria produit moins d'unités par séquence, nous constatons qu'elle converge avec Farida en choisissant la langue et les unités qu'il faut pour le maintien des interactions. Il faut souligner également que c'est au niveau des tours de parole mixtes que la longueur moyenne des énoncés se révèle plus importante.

Toujours est-il que le français est prépondérant dans les interactions. C'est sur cette base que l'on pourrait dire qu'il s'agit d'interactions bilingues où les locutrices se basent sur des stratégies d'accommodation (Giles et al., 1991) en convergeant plus sur des tours de parole mixtes que monolingues. A noter aussi que les locutrices convergent par l'alternance codique de type inter-intervention (Dabène & Billiez, *ibid.*). Ceci pour dire que même si les tours de paroles en arabe dialectal sont relativement courts chez les deux locutrices, leur rôle est essentiel dans la dynamique des interactions. L'emploi de l'une ou l'autre langue suscite la mobilisation des ressources bilingues soit sous formes d'unités insérées dans les tours de parole soit sous forme de tours de parole qui se combinent de manière alternative.

En somme, les tendances dominantes soulignées dans la conversation montrent qu'il s'agit d'un parler bilingue où les deux locutrices mobilisent leurs ressources respectives de façons diverses. Une des caractéristiques de ce parler bilingue est l'alternance codique.

Ces tendances prennent d'autant plus d'importance quand on analyse des extraits contenant quatre ou cinq tours de parole. Nous avons de nombreux échanges où les locutrices produisent des énoncés complètement en français ou en arabe dialectal et d'autres mixtes. Par ailleurs, dans certains tours de parole on relève une ou deux unités de l'arabe dialectal insérées dans un segment contenant une dizaine d'unités en français et *vice versa*. Le choix de langues et l'alternance codique sont en effet des pratiques courantes des locuteurs bilingues ou manifestant une compétence bilingue. Les locutrices opèrent dans bien des cas des choix de langues en fonction de l'idée qu'elles veulent transmettre.

## 8. Remarques synthétiques sur les indices statistiques

Pour préciser encore plus l'importance des chiffres des tableaux ci-dessus relatifs aux différentes situations, il est primordial de mettre en exergue la longueur

moyenne des énoncés afin d'expliquer le poids des deux langues dans les échanges sans tomber dans la généralisation. La mise à plat des valeurs obtenues dans la conversation montre le degré d'endurance<sup>11</sup> et renseigne sur la nature<sup>12</sup> de la prise de parole chez les deux participantes ainsi que le degré de développement des ressources de leur répertoire verbal. Ces moyennes restent relativement pertinentes compte tenu des écarts mis en évidence entre les locutrices surtout si l'on tient compte de la fréquence et de la répartition des langues pour chacune des deux locutrices. Cependant, la longueur moyenne des énoncés est à prendre en considération en ce qui concerne la domination des deux langues dans les interactions et le degré de maîtrise.

De manière générale, ces tendances apparaissent comme révélatrices de la présence et du choix des langues dans la conversation. De même que les écarts soulignés sont des indicateurs à la fois des asymétries des répertoires et d'une compétence bilingue. Il s'agit également d'adaptation linguistique et d'intention d'adaptation étant donné que les deux locutrices affichent des attitudes positives et des stratégies de convergence. Nous pouvons également expliquer les écarts concernant la longueur des énoncés par d'autres facteurs : l'insécurité linguistique affichée, l'inachèvement des énoncés, la fréquence des formules de ratification et d'adhésion (qui se limitent à une<sup>13</sup> ou deux unités), les places conversationnelles, l'hésitation récurrente et le jeu de figuration (qui se manifestent par des éléments comme les régulateurs ou les marques d'accord, oui, d'accord, *hein*, *mmh*, etc.).

Enfin, la longueur moyenne des énoncés dans la conversation, le nombre des tours de parole par participante et la fréquence des unités des deux langues montrent que le changement de code se réalise principalement en fonction du locuteur, de la situation ou du thème abordé<sup>14</sup>. Nous pouvons en effet souligner que le degré de participation et la fréquence de l'emploi de l'arabe dialectal et/ou du français augmente ou diminue principalement selon les motivations des locutrices et les habitudes langagières.

Par ailleurs, lorsque nous considérons les énoncés reçus et les énoncés produits, nous constatons que chacune des deux locutrices tend à s'adapter en produisant, dans la foulée des interactions, des énoncés qui convergent avec ce qui précède et amorcent ce qui va suivre.

Deux constats s'imposent pour synthétiser les résultats principaux avant de se pencher sur les caractéristiques des deux locutrices :

**Premier constat :** le français est omniprésent dans les cinq conversations, c'est aussi la langue que les deux locutrices non-immigrées disent employer et maîtriser à côté de l'arabe dialectal. Il en est de même pour - chez la locutrice issue de l'immigration - pour l'arabe dialectal puisque ce dernier est déclaré être présent dans son environnement familial en France. Le répertoire verbal des deux locutrices a été développé sous la dépendance des différentes sphères de socialisation : la famille, l'école, les groupes de pairs et le pays d'origine des parents pour la descendante de l'immigration (voir la biographie et le profil langagier des deux locutrices). Dans les deux cas (locutrice immigrée/locutrice

non-immigrée) l'arabe dialectal constitue une langue de première socialisation. En effet, la descendante de l'immigration a déclaré qu'elle a toujours employé l'arabe dialectal dans les échanges familiaux surtout avec ses parents.

**Second constat :** la perception des différences ou des insuffisances de part et d'autre et le jugement que les locutrices portent sur leurs compétences permettent à la fois l'adaptation et la négociation d'une langue de base selon la situation, le(s) participant(s) et le thème. Par ailleurs, comme l'efficacité de la communication est sous la dépendance de la gestion conjointe des interactions et de la mobilisation du répertoire. Ajoutons également que la fréquence des deux langues et la longueur moyenne des énoncés dans les conversations sont des indices déterminants de la place qu'occupe chacune des langues chez les deux locutrices (comme langue de base ou langue « matrice »).

### 9. Les répertoires verbaux des deux locutrices : quelles spécificités ?

Afin de bien cerner les tendances dominantes dans les interactions, un travail centré sur chacune des locutrices s'impose. Vu l'étendue de notre corpus, nous n'avons pas pu analyser quantitativement tous les énoncés reçus et produits<sup>15</sup> pour chaque locutrice. Cependant, tout semble indiquer qu'il s'agit de conversations bilingues où les deux locutrices mobilisent les ressources de leur répertoire verbal en s'adaptant mutuellement. De même l'analyse quantitative montre que les choix de langues et les alternances codiques représentent les outils discursifs pour maintenir l'interaction.

Somme toute, il semble que les deux locutrices présentent des compétences bilingues tant en production qu'en réception. En effet, elles n'utilisent pas le français et l'arabe dialectal avec la même fréquence et avec la même aisance mais elles comprennent bien ce qui se dit dans les deux langues<sup>16</sup>.

#### Farida : Fréquence du français et convergence par des tours de parole mixtes

Comme nous avons pu le constater à travers les analyses précédentes, Farida utilise le français plus que sa partenaire. Elle est aussi la plus active, prend la parole plus qu'elle et mobilise les ressources de son répertoire bilingue de manière intense. En effet, ceci est bien démontré à travers la répartition codique où l'on trouve des tours de parole monolingues (en arabe dialectal ou en français) et des tours de parole mixtes, indices d'une pratique bilingue très variée. La prise en compte des échanges par des dyades communicationnelles nous permet de distinguer les choix et les alternances codiques (Deprez, 1999b)

Nous pouvons représenter<sup>17</sup> les pratiques langagières par tour de parole de Farida comme suit :

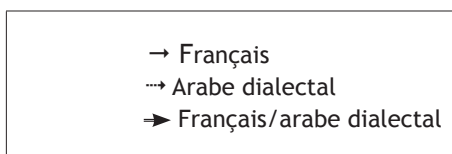
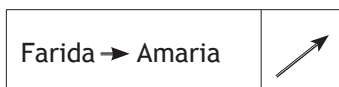
#### a. Emploi exclusif du français

Farida → Amaria	↗
-----------------	---

## b. Emploi exclusif de l'arabe dialectal



## c. Emploi alternatif des deux langues



Les trois représentations montrent que les choix de Farida se portent d'abord sur le français, langue qu'elle a l'habitude d'employer dans son environnement. De fait, la fréquence de l'alternance français/arabe dialectal se justifie par la nécessité de s'adapter à son interlocutrice et par le fait qu'elle possède une compétence bilingue. Elle puise le plus souvent dans chacune des deux langues pour s'adresser à sa partenaire au cours des interactions ; les trois solutions possibles (relatives au choix de langues et à l'alternance codique) le montrent clairement (*voir a, b et c*).

Les échanges entre Farida et Amaria sont généralement dominés par des tours de parole en français et mixtes alors que les tours de parole en arabe dialectal proviennent surtout d'Amaria. Même si Farida en produit, elle le fait différemment selon les thèmes abordés et la relation-rôle.

## 2 - Amaria : L'adaptation par le choix et l'alternance codique

Pour Amaria l'usage du français, langue acquise dans et à travers divers réseaux sociaux (l'école, la famille, les proches, etc.), reste relativement partiel. En effet, Amaria parle souvent en arabe dialectal même si le français est présent dans son environnement et qu'elle emploie elle-même, occasionnellement mêlé ou alterné, avec l'arabe dialectal. De fait, on s'aperçoit qu'Amaria possède un répertoire verbal bilingue suffisant pour communiquer avec Farida même quand cette dernière ne parle qu'en français. C'est notamment l'adaptation mutuelle qui dynamise leurs interactions et contribue à la réactivation de leur répertoire puisqu'elles n'utilisent pas leur deuxième langue avec la même fréquence. La similitude<sup>18</sup> entre l'environnement familial respectif d'Amaria et de Farida rend possible la communication par la mobilisation des différentes ressources de leurs répertoires bilingues respectifs. Il s'ensuit que le contexte social est *a priori* favorable à l'usage des deux langues à la fois pour l'immigrée en France et pour les non-immigrées en Algérie.

Nous pouvons synthétiser les pratiques langagières d'Amaria comme suit :

a. Emploi exclusif du français



b. Emploi exclusif de l'arabe dialectal



c. Emploi alternatif des deux langues



### Conclusion

Dans les situations de contact de langues, le choix entre le mode monolingue (une des deux langues) ou bilingue (les deux langues à la fois) n'est jamais totalement stable. Il dépend en premier lieu de la compétence présumée de l'interlocuteur. Dans le mode bilingue, il l'est encore moins : c'est ainsi que « des marques transcodiques se multiplient, on passe spontanément - et d'un mutuel accord - d'une "langue de base" à une "langue enchâssée" et vice versa » (Lüdi, 2004 : 131).

En tout état de cause, nous pouvons dire que le lieu, le moment, les relations-rôles, la divergence des répertoires, et les sujets de la conversation sont autant d'éléments pertinents et interdépendants voire déterminants dans le choix et le changement de langue et dans l'adaptation à l'interlocutrice et à la situation. L'importance que nous accordons à ces facteurs tient au fait que les changements de langues qui surviennent dans les interactions bilingues sont multiples et complexes.

Ce qui paraît spécifique dans cette conversation c'est le fait que chacune des locutrices converge vers l'autre en produisant fréquemment des alternances codiques. Celles-ci renvoient à des stratégies communicatives diverses : la répétition, l'explication, la paraphrase, le commentaire, la citation, l'humour, etc.

La dominance du français dans les interactions est aussi liée à une compétence bilingue manifeste mais inégale chez les deux locutrices. Elle est matérialisée notamment à travers les alternances codiques qui sont considérées comme « une forme de choix de langue » (Lüdi & Py, 2003). Les échanges monolingues en français proviennent fréquemment de la locutrice immigrée ; ceci a amené

son interlocutrice (non-immigrée) non seulement à produire plus d'énoncés en français mais surtout à recourir à l'arabe dialectal et/ou aux énoncés mixtes (longs ou courts) à chaque fois qu'elles éprouvaient des difficultés. Ainsi, les changements de langues sont tellement fréquents et variés que les motivations à leurs égards sont difficiles à déterminer.

D'une façon générale, la réussite de la communication entre l'immigrée et sa partenaire non-immigrée relève de choix de langue et des alternances codiques. Ainsi, les ajustements se matérialisent par une gestion adéquate de l'inégalité et ce malgré les écarts statistiques soulignés concernant l'usage de l'une et l'autre langue, la longueur des énoncés produits par les locutrices et la nature des tours de parole (mixtes, monolingues). A partir de là, on peut conclure que l'asymétrie croisée, que nous avons soulignée, est un indice qui nous permet de considérer la communication entre l'immigrée et sa partenaire à la fois bilingue et exolingue. Enfin, de tels résultats méritent des approfondissements par une focalisation sur l'analyse des interactions par dyades.

## Notes

<sup>1</sup> Ces deux alternatives (les deux choix possibles) relèvent de deux stratégies de communication spécifiques aux locuteurs bilingues (Hamers & Blanc, 1983).

<sup>2</sup> La longueur moyenne des énoncés (LME) ou (MLU : Mean Length of Utterance en anglais) est appelée aussi longueur moyenne de production verbale (LMPV) (Rondal, 2003 : 130). La notion de LME est utilisée par les psycholinguistes de développement pour préciser le niveau langagier des enfants (Brown, 1973). La longueur moyenne des énoncés ou «le LMPV s'obtient en divisant le nombre de mots ou de monèmes obtenus dans un corpus de langage d'une longueur déterminée par le nombre d'énoncés » (Rondal, 1983 : 33).

<sup>3</sup> La réactivation du répertoire verbal est entendue dans une perspective développementale où les éléments reçus par le locuteur de son interlocuteur conduisent au but communicatif et dynamisent l'interaction. Voir (Anna Ghimenton, 2008a et 2008b) à propos de la description des indices statistiques et pragmatiques qui contribuent au développement du répertoire plurilingue chez un jeune enfant de Vénétie.

<sup>4</sup> Dans le cas du locuteur bilingue, il peut s'agir d'un choix de langue face à un locuteur avec qui il ne partage pas le même code. Tout comme il peut s'agir d'un locuteur qui n'a pas l'occasion d'utiliser la deuxième langue, ce qui l'amène à oublier certaines formes.

<sup>5</sup> Nous tenons à préciser que les trois locutrices ont des origines géographiques différentes et elles n'ont pas le même contact avec l'arabe dialectal. C'est pourquoi, dans de nombreux cas, les variétés phonologiques ou morphologiques sont à prendre en considération pour la délimitation des unités linguistiques qui ont le statut de morphème.

<sup>6</sup> Certains psycholinguistes qui s'intéressent au développement du langage chez l'enfant adoptent d'autres procédures de comptage, notamment pour analyser la longueur moyenne des énoncés (Brown, 1973) cité par Jean-Adolphe Rondal (2003 : 131). Par exemple pour le comptage de la longueur moyenne de production verbale, Jean-Adolphe Rondal (*ibid.*) considère que le mot "bergère" est composé de deux unités (une unité et un morphème flexionnel qui exprime le genre féminin).

<sup>7</sup> A noter que les emprunts intégrés sont considérés comme une ressource supplémentaire comme résultat du bilinguisme arabe dialectal/français. Leur manifestation dans les pratiques langagières des trois locutrices sera analysée comme un phénomène saillant à côté des alternances codiques compte tenu des propos avancés par certains linguistes notamment Shana Poplack (1988).

<sup>8</sup> Ces valeurs sont représentées dans le *tableau 3* et dans le total en ligne horizontale du *tableau 4*. Cette manière de présenter les données relatives au pourcentage des unités en arabe dialectal et en français et au pourcentage des unités produites (en arabe dialectal et en français) par locutrice



est adoptée pour l'ensemble des conversations. En effet, cette manière de faire facilite la mise en adéquation entre les chiffres et les histogrammes qui les représentent.

<sup>9</sup> Notons qu'il s'agit d'une seule situation (milieu familial) où les locutrices ont pris l'habitude d'être ensemble. En effet, pendant les quinze jours qu'elles ont passées ensemble avant le début des enregistrements elles ont abordé divers sujets (selon notre complice).

<sup>10</sup> Ceci constitue peut être un biais de l'enquête où la locutrice non-immigrée s'est comportée en tant que complice pour réussir l'enregistrement de la conversation par micro caché. C'est la raison qui l'a poussée à poser plus de question et endosser le rôle de l'explorateur.

<sup>11</sup> Par endurance nous entendons la capacité de produire des énoncés longs et des prises de parole consécutives (achevées et sans hésitations). Nous pouvons souligner à ce propos chez les deux locutrices non-immigrées l'usage d'un seul mot sous forme de mots phrase dans plusieurs séquences (nous reviendrons sur ce type d'exemple ultérieurement).

<sup>12</sup> Il s'agit dans la plupart des cas pour les deux locutrices non-immigrées d'une adhésion ou une ratification des propos de leur interlocutrice qu'elles expriment par des oui ou des régulateurs comme *mmh*. Le nombre de tours de parole de ce genre est très élevé dans les cinq conversations.

<sup>13</sup> Nous reviendrons sur la question de l'alternance codique intra-actes notamment l'alternance unitaire.

<sup>14</sup> Nous aborderons ces questions en détail à l'aide d'exemples dans l'analyse qualitative.

<sup>15</sup> Ceci peut s'apparenter à ce que Nassira Merabti (1991, 1992) a tenté de montrer chez un groupe d'adolescents issus de l'immigration algérienne en France en s'appuyant sur les réseaux personnels de relations voire de communication.

<sup>16</sup> Ces résultats peuvent être affinés à partir de l'analyse des interactions.

<sup>17</sup> Les représentations schématiques nous permettent de caractériser les réseaux de communication par dyades. La direction des flèches indique le type de langues employées (seules ou alternées) par une locutrice avec son interlocutrice. La flèche montante indique un emploi dominant des langues, la flèche descendante indique un emploi minime des langues et la flèche horizontale indique un emploi équilibré des langues entre les locutrices.

<sup>18</sup> Ici, nous nous référons à la présence et l'utilisation des deux langues en milieu familial. En général, la politique familiale (Deprez, 1996) concernant l'utilisation de la langue de la culture d'origine par les membres de la famille (surtout pour les familles issues de l'immigration algérienne en France) dépend du rôle des parents comme passeurs de langue, des allers-retours au pays d'origine qui offrent des occasions de contact avec la langue d'origine des parents et de la volonté des enfants eux-mêmes à apprendre et à parler cette langue. Selon les déclarations de Farida, qui est à la fois participante aux conversations et informatrice, elle a toujours utilisé l'arabe dialectal avec les membres de sa famille notamment ses parents et son mari qui a émigré il y a cinq ans. Beaucoup d'études ont été consacrées aux représentations et aux pratiques langagières voire au maintien de la langue et de la culture d'origine chez les descendants de l'immigration (Billiez, 1985 ; Billiez et al., 2003a et Billiez et al., 2003b ; Billiez 2004b). En effet, ces travaux montrent que les filles sont les gardiennes de la langue et de la culture d'origine.

## Bibliographie

Billiez, J. 1985. « La langue comme marqueur d'identité » in, *Revue Européenne des Migrations Internationales*, n° 2, vol 1, pp. 95-105.

Billiez, J. et al., 2003a. « Parler intragroupaux de filles et de garçons : petits écarts dans les pratiques, grands écarts symboliques » in, Jacqueline Billiez, & Didier Robillard, (coord.), *Cahiers du français contemporain*, n° 8, *Français : variations, représentations, pratiques*, pp. 163-193.

Billiez, J. et al. 2003b. *Pratiques et représentations langagières de groupes de pairs en milieu urbain*. Rapport de recherche (Délégation générale à la langue française et aux langues de France). Université de Grenoble III, Avril 2003.



- Billiez, J. 2004. « Et il fallut apprendre à étudier les représentations ». In, Laurent Gajo, Marinette Matthey, Danièle Moore, Cécilia Serra, (éds.) *Un parcours au contact des langues*. Paris : Didier, pp. 253- 256.
- Blom, J-P. & Gumperz, J-J. 1972. « Social meaning in linguistic structure: code-switching in Norway ». In Jan Petter Blom & Jonh Gumperz (éds.), *Directions in sociolinguistics. The ethnography of communication*: Basil Blackwell, pp. 407-433.
- Brown, R. 1973. *A first language, they early stages*. Cambridge, MA : Harvard University Press.
- Dabène, L. & Billiez, J. 1988. *L'insertion des jeunes issus de l'immigration algérienne. Aspects sociolinguistiques, discursifs et socio-politiques*. Rapport de recherche, Centre de Didactique des Langues, Université de Grenoble III.
- Dabène, L. 1994. *Repères sociolinguistiques pour l'enseignement des langues*. Paris : Hachette.
- Deprez, Ch. 1996. « Une “politique linguistique familiale” : le rôle des femmes ». In *Education et société plurilingue, (CMIEBP)*, n° 1, pp. 35-42.
- Deprez, Ch. 1999a. « Les enquêtes “micro”. Pratiques et transmissions familiales des langues d'origine dans l'immigration en France ». In Louis-Jean Calvet, & Dumont (dir.), *L'enquête sociolinguistique*. Paris : L'Harmattan, pp. 77-102.
- Deprez, Ch. 1999b. « Quelques propos métalinguistiques d'apprenants et de bilingues sur l'alternance des langues ». In Véronique Castellotti & Danièle Moore (coord.), *Cahiers du français contemporain, n°5, Alternance des langues et construction des savoirs*. pp.151-166.
- Deprez, Ch. 2000. « Le jeu de langue dans les familles bilingues d'origine étrangère ». In *Estudios de sociolingüística*, n°1, pp. 59-74.
- Giles, H. et al. 1991. « Accommodation theory : communication, context, and consequence ». In Howard Giles et al, (eds.). *Contexts of accommodation*. Cambridge University Press, pp.1-68.
- Ghimenton, A. 2008a. « L'environnement langagier du très jeune enfant dans la société plurilingue de Vénétie : description d'indices statistiques et pragmatiques ». In Mathieu Loiseau et al (coord), *Autour des langues et du langage. Perspectives pluridisciplinaires, Actes du colloque international d'étudiants chercheurs en didactique des langues et linguistique*, Grenoble, 4-7 juillet 2006, Grenoble, PUG, pp. 283-289.
- Ghimenton, A. 2008b. *Acquisition plurilingue chez un jeune enfant de Vénétie : Etude de la fréquence d'usages des langues et des indices pragmatiques lors des interactions familiales*. Thèse de doctorat de sciences du langage, Université Stendhal Grenoble III.

- Hamers, J-F. & Blanc, M. 1983. *Bilinguisme et bilinguisme*. Bruxelles : Mardaga.
- Lüdi, G. & Py, B. 2003. *Etre bilingue*. Berne : Peter Lang.
- Lüdi, G. 2004. « Pour une linguistique de la compétence du locuteur plurilingue ». In *Revue française de linguistique appliquée. Plurilinguisme et politique européennes*, volume IX - 2 décembre 2004, pp. 125-135.
- Merabti, N. 1991. *Pratiques bilingues et réseaux personnels de communication. Enquête auprès d'un groupe d'adolescents issus de l'immigration algérienne dans la région grenobloise*. Thèse de doctorat, Université Stendhal-Grenoble III.
- Merabti, N. 1992. « Pratiques langagières et réseaux de relations d'adolescents issus de l'immigration algérienne ». In Robert Bouchard, et al, (éds.). *Acquisition et enseignement/apprentissage des langues. Actes du VIII colloque international « Acquisition d'une langue étrangère : perspectives et recherches »*. Grenoble mai 1991, LIDILEM Grenoble, pp.286-297.
- Molinié, M. 2006. « Une approche biographique des trajectoires linguistiques et culturelles ». In, *Le français dans le monde. Recherches et application*, n° 39, *Biographie langagière et apprentissage plurilingue*, pp. 6-10.
- Myers-Scotton, C. 1993. *Social motivations for code switching. Evidence from Africa*. Clarendon : Press Oxford.
- Poplack, S. 1988. « Conséquences linguistiques du contact de langues : Un modèle d'analyse variationniste ». In *Langage et société*, n° 43, pp. 23-46.
- Rondal, J-A. 1983. *L'interaction adulte-enfant et la construction du langage*. Bruxelles : Pierre Mardaga.
- Rondal, J-A. 2003. *L'évaluation du langage*, Bruxelles : Pierre Mardaga.

## Annexe

### Les normes de comptage des unités pour le français

- Exclamatifs = 1 unité : ah oui ! ; ah bon !
- Connecteurs = 1 unité : comme ça ; c'est ça ; parce que ; quand même.
- Circonstants lexicalisés : 1 unité : là-bas ; des fois.
- Interrogations = 1 unité : est-ce que.  
2 unités : qu'est-ce que c'est.
- Termes dilatoires = 1 unité : c'est-à-dire ; euh...
- Quantitatifs un peu = 1 unité : un peu.
- Expressions verbales = 1 unité : ça va ; ça dépend ; il faut, il y a.
- Noms propres = 1 unité : Jacques Chirac, El Emir Abdelkader.
- Pronoms personnels = 1 unité : en fonctions sujet et objet ;  
2 unités : dans le cas des verbes réfléchis : je m'arrange.
- Déterminants = 1 unité : articles ; possessifs ; démonstratifs etc.

### Les normes de comptage des unités pour l'arabe dialectal

- Déterminants = 1 unité : - article : *e, el ; l'* (le, la, les)  
- pronoms personnels + verbe : *nemchi* (je vais) ; *temchi* (tu vas)  
- démonstratifs : *hada et hadak* (celui-là) ; *hadou et hadouk* (ceux-là).  
- possessifs + nom apparaissent souvent sous forme de morphèmes  
liés : *taçi* (le mien) *taçna* (le notre).
  - Marque de nombre = 1 unité : *mwalfine* (habitués) ; *msakine/msaken* (les pauvres).
  - Négation = 1 unité : *manrouHch* (je *ne* vais *pas*).
  - Emprunts = 1 unité : *faliza* (la valise), sauf les emprunts lexicalisés : 2 unité : *dérangéha* (dérange la).
    - Formes verbales = 1 unité : *mchi* (pars) ; *yemchi* (il part, il partira) pour l'accompli et l'inaccompli.
    - Quantitatif = 1 unité : *kif kif*.
    - Formules de politesse = 1 unité : *yselmek* (merci).
    - Formules de serments ou d'invocation à Dieu = 1 unité : *wallah l'çadém !* (je le jure au nom de Dieu le tout puissant) ; *l'Hamdoullah* (Dieu soit loué).